



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

viticulture

Question écrite n° 121083

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation des vignerons du Piscénois qui travaillent depuis de nombreuses années pour la reconnaissance de la dénomination Pézenas au sein de l'appellation d'origine contrôlée Coteaux du Languedoc, avec l'ambition d'en faire une appellation. Une commission nationale d'enquête de l'INAO a examiné la demande des vignerons en 2005 et a donné un avis favorable. Le projet de décret relatif à la reconnaissance de la dénomination Pézenas au sein des Coteaux du Languedoc, qui doit modifier le décret de l'AOC Coteaux du Languedoc, a été validé au comité national de l'INAO en septembre 2006. Celui-ci prévoit le bénéfice de la dénomination Pezenas dès la récolte 2006. Or ce décret n'est toujours pas paru au Journal officiel. En conséquence, il souhaiterait connaître les mesures qu'il compte prendre pour que la parution de ce décret au Journal officiel soit effective dans les meilleurs délais, dans l'intérêt de la profession qui pourra poursuivre son travail et développer les stratégies d'accompagnement correspondantes.

Texte de la réponse

La reconnaissance de la dénomination Pézenas au sein de l'appellation d'origine contrôlée Coteaux du Languedoc a été approuvée par le comité national des vins et eaux-de-vie de l'Institut national de l'origine et de la qualité lors de sa séance des 6 et 7 septembre 2006. Le projet de décret qui consacre la reconnaissance de la dénomination Pézenas au sein de l'appellation d'origine contrôlée Coteaux du Languedoc, est actuellement à la signature du Premier ministre. Il sera publié dans les meilleurs délais afin que les vins de la récolte 2006 puissent être déclarés par les viticulteurs concernés dans la dénomination Pézenas de l'appellation d'origine contrôlée « Coteaux du Languedoc ».

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121083

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3051

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4076